L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 18 AVRIL 1885.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à deux corps de logis, rue Broad, entre Canal et Gasquet.

Terrains de valeur pour bâtir Rues Canal, Douane, Rendon et Lopez.

Cinq Ilets de terre Rue Bienville, entre Rocheblave et Dorgenois.

Succession de Mme Rebecca F. Hoyle.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 1250.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain terrain dans l'ilet borné par les rues Broad, Canal, Gasquet et Dorgenois, mesurant 32 pieds 9 pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de 161 pieds 3 pouces sur la ligne touchant au lot No 9, et 149 pieds 6 pouces sur la ligne touchant au lot No 11. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis, cuves, dépendances, etc.

2° DOUZE MORCEAUX DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Rendon et Lopez, désignés par les Nos 2, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 24.

Le lot No. 2 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal ayant une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 5 pouces et attenant au lot No 1 qui forme le coin des rues Canal et Lopez.

Le lot No. 12 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur sur la ligne latérale attenant au lot No. 11 de 135 pieds 5 pouces 4 lignes, et sur la ligne attenant au lot No. 13 de 108 pieds 1 pouce 5 lignes, et de dimensions, dans le fond, correspondant avec la profondeur des dites lignes de 43 pieds 11 pouces 5 lignes.

Le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No. 14, formant le coin des rues Rendon et Douane, mesure 31 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue de la Douane sur une profondeur et façade à la rue Rendon de 109 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 15, 16, 17, 20 et 21, mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane sur une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue de la Douane sur une profondeur entre lignes parallèles de 123 pieds 6 lignes.

Le lot No 24 mesure 30 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de 123 pieds 6 lignes.

3° CINQ LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Douane, Rocheblave, Bienville et Dorgenois, désignés par les Nos. 19, 20, 21, 22 et 23, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 134 pieds 10 pouces 6 lignes, d'après un croquis annexé à un acte passé par devant A. Barnett, notaire, le 22 juin 1871.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat et accepter toutes les clauses de garanties ordinaires, assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885, en sus du montant de l'adjudication et payer dix pour cent de ce même montant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Samuel Flower, notaire.
17 mars—17 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix.

Maison en bois à deux étages, rue Prytanée, entre les rues Sixième et Septième.

Succession de Octave J. Porteous.

No 9481—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureaux 5 rue Carondelet—SAMEDI, 9 mai 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles (Rotonde de l'Hôtel St-Charles) en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1885 il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Prytanée, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Coliseé, Sixième et Septième, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie et agréable résidence en bois à deux étages désignée par le No 386 de la rue Prytanée, avec deux beaux et grands salons à arche, corridor, salle à manger, cuisine, grandes chambres à coucher bien aérées, chambres pour domestiques, etc., hangar pour bois et charbon, cuve, etc. Cette maison retirée de la rue à façade ornée, avec un joli jardin sur le côté est située dans un des meilleurs voisinages du "Garden District", et à portée de tout ce dont on peut avoir besoin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, représenté par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; les améliorations devant être assurées et les polices transférées au vendeur, 5 o/o honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Villeré, notaire.
4 avril—4 11 18 25—mai 2 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée à Alger.

Succession de Charles Palmer.

No 13,559.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 18 Avril 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 mars 1885 il sera vendu à l'encan, un certain terrain ou portion de terre de forme triangulaire étant dans le faubourg Deverges, en cette paroisse, rive droite du fleuve Mississippi compris entre les rues Dulmarche et Madison la ligne de Burg Mossy; lequel dit morceau de terre est désigné comme Ilet No. 38, et mesure deux cent vingt trois pieds 0 pouces et 2 lignes de face à la rue Madison sur cent vingt quatre pieds 7 pouces à la rue Dulmarche sur deux cent cinquante cinq pieds dix pouces et 8 lignes sur la ligne de division de Burg Mossy. Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage etc. avec orangers et arbres divers.

Pour plus amples informations, voir les plans à la Bourse.

Conditions, comptant. Les taxes dues et exigibles en 1885 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt. J. Ker, notaire.
17 mars—17 21 28 avril 4 11 18

Maison de choix et confortable

Elégante résidence en bois à deux étages.

—AVEC—

TERRAINS BIEN DISPOSÉS ET SPACIEUX.

Remise splendide, Ecurie, Dépendances etc. Le tout en parfait état et spécialement attrayant par son confort et sa distribution moderne, située dans un des quartiers les plus agréables et les plus recherchés du Troisième District.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5, rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu—TROIS LOTS DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent connus comme le lot No 188 rue Mandeville, entre Urquhart et Moralès, mesurant chacun 35 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 118 pieds; voir le plan à la Bourse pour plus de détails.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèques, portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles. Les taxes exigibles en 1885 seront assumées par l'acquéreur, dix pour cent de la vente seront requis au comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente par devant E. Rowan, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11avril—11, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Terrain pour bâtir rue Dumaine.

Succession de Noël Galeaud et Estelle Beaulieu sa femme.

No. 13,421—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 mars 1885, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau de terre, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Johnson, Prieur et Ste Anne désigné par le No 14 sur un plan de E. Surgi en date du 29 octobre 1874, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 110 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1885 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Robt. J. Ker, notaire.
17mars—17 21 28 avril 4 11 18

LEON OUEYROUZE.

GROCERY EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

17 RUE DECATUR.

A louer.

Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire les voyages réguliers du haut de la côte ce parole. 3 fev—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Jacob Kissinger.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 13,279.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la dite Cour, en date du 2 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, anciennement Fulton, Sixième, Chippewa et Septième, désigné comme le lot No 15 de l'ilet No 21, le dit lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.

Conditions Comptant.

Acte de vente pardevant R. H. Downing, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
7 avril—7, 18, 25,—mai 2, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession de Thomas Nightingale.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 11,527.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 2 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 23 mars 1885 je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21 et 22, dans l'ilet A. Les lots 18 à 22 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Les lots 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Napoléon, sur une profondeur de 160 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
28 mars—4,11,18,25 avril—2 mai

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Wm. R. Verlander.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 13,048.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45, rue Royale—SAMEDI, le 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour Civile, en date du 30 mars 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance, désignés par les Nos. 7 et 8 et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No. 7 mesure 28 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 141 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Le lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la dite rue Pleasant, sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
2 avril—2,11,18,25—mai—2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux Buggies, Surreys, Phaetons etc.

Dans l'affaire de Omer Fornet vs. ses créanciers. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 13,946.

Vente provisoire de syndic.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 45 rue Royale—LUNDI, 20 avril 1885, à 10 heures et demie du matin, au local rue Gravier, près de l'encoignure Baronne. En vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de ladite Cour en date du 7 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Plusieurs chevaux de valeur, Buggies, Phaetons, Harnais, Selle, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
8 avril—8 14 20.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans de tout le contenu du local No 9 Commercial Alley, consistant en un grand lot de fournitures de bureau, livres de bureau, presses à copier, installations, etc.

Dans l'affaire de John W. Madden vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 14,028—En vertu d'un ordre de vente, daté le 10 avril 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux et après désignés, le MERCREDI, 22 avril 1885 à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, savoir:

Tout le contenu et installations, etc., du local situé au No 9 Commercial Alley dans le Premier District de cette ville, et connu comme le magasin de fournitures de bureau, établissement d'imprimerie et manufacture de livres de bureau.

Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11avril—11, 14, 18, 22

Thomas J. Kenney vs. A. J. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 14,28—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 22 avril 1885, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Joseph, St Charles, Carondelet et Delord, mesurant vingt sept pieds onze pouces de face à la rue St Joseph, sur une profondeur de soixante trois pieds dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, le tout tel que décrit sur le lot No 7 sur un plan dressé par D'Hemécourt, le 22 février 1837, et déposé en l'étude de Felix Grima, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot de terre formant la moitié du lot No 6 qui est attenant, enregistré au bureau des transferts livre — folio 221.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mars—21,28—avril 4,11,18,22

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve Claus Hollman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 11,790—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est pour lesquelles le compte provisoire présenté par Alfred Moss, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN
Greffier.
1 avril—14 1 8 23

H. F. Bridewell & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 12,557—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de H. F. Bridewell & Co. et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught, syndic, et syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—14 18 23

Succession de Mme John E. Hackett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,040 Division E.—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme John E. Hackett, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—14 18 23

Succession de Mary Quinn, femme de James Grass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 14,005—Division E.—Attendu que Joseph Francis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Quinn, femme de James Grass, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 avril—9,14,18

JUGEMENT.

Mary Fowler Jobe vs Samuel J. Jobe, son mari.	No 13,038 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

CETTE affaire a été soumise aujourd'hui à la Cour. James B. Guthrie pour la demanderesse. Le défendeur présent en personne.

Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les avocats, la Cour considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse, pour les raisons alléguées oralement.—

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de ladite demanderesse Mary Fowler Jobe, femme de Samuel Joy Jobe, et contre le défendeur Samuel Joy Jobe, décrétant une séparation de biens entre elle et son dit mari, et dissolvant la communauté de biens et acquêts existant légalement entre eux; que la dite demanderesse recouvre l'administration et la possession de ses biens paraphernaux, et qu'elle ait la jouissance et l'usage de ses acquêts personnels.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de ladite demanderesse Mary Fowler Jobe, femme susdite, et contre le défendeur, Samuel Joy Jobe, son dit mari, pour la somme de deux mille vingt-cinq piastres ($2,025) avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: le 5 janvier 1885, jusqu'à paiement, avec dépens.

Jugement rendu le 26 février 1885.
Jugement signé le 5 mars 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
21 mars 1885.

M. A. McDONNELL,
Député-Greffier.
31 mars—31—10,18 avril au 1er mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés de valeur à l'encan

Situées dans le

1er, 2d, 3ème, 4ème et 6ème District.

Procès en Partage.

Albin Rochereau et al vs Martha Patton, veuve en communauté et Exécutrice testamentaire de Pierre Crabitès et als.

No 13,179, Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—En vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, le 23ème jour du mois de février 1885, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Division D. de ladite cour, et aussi conformément aux recommandations d'une assemblée de famille homologuée par un décret de ladite cour rendu le 6ème jour du mois de mars 1885—

Je procéderai à vendre à l'encan le SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, les propriétés suivantes, savoir:

PREMIER DISTRICT.

L'encoignure des rues Bassin et Girod.

1° UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet compris entre les rues Girod, Bassin, Rampart et Julie, mesurant 29 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Girod, sur 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue du Bassin, et 30 pieds 3 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et donnant sur une allée ouvrant sur la rue du Bassin.

Cette propriété est louée $25 par mois avec un bail expirant en septembre 1885.

No. 17 rue Poeyfarré.

2° UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé au faubourg Delord, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Foucher, Annonciation et Delord, lequel lot de terre mesure 20 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Poeyfarré, sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, renfermé dans le fond par une allée de 8 pieds de large, traversant de la rue Annonciation à la rue Foucher en commun au dit lot et aux autres.

Cette propriété est louée $20 par mois, avec un bail expirant le 30 septembre 1885.

Magnifique résidence haute en briques, rue Calliope No 229.

3° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Calliope, Delord, Baronne et Dryades, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur entre lignes parallèles de 189 pieds 8 pouces 3 lignes du côté le plus rapproché de la rue Baronne et 193 pieds 3 pouces 6 lignes du côté le plus rapproché de la rue Dryades, et 32 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, construite à une distance de la rue et ayant toutes les améliorations modernes, louée $65 par mois, avec un bail expirant le 30 septembre 1885.

QUATRIEME DISTRICT.

Un grand ilet de terre avec une élégante résidence à étage, sur l'Avenue Washington.

4° UN ILET DE TERRE subdivisé en 34 lots, situé au faubourg Lavaudais, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Sixième, St Georges et St André, lequel ilet mesure 300 pieds de face à l'Avenue Washington, même façade à la rue Sixième, 418 pieds de face à la rue St Georges et la même façade à la rue St André, mesure américaine.

Ensemble une élégante résidence à étage en bois, construite à une des encoignures et faisant face à l'Avenue Washington. Cette propriété rapporte $40 par mois et est sujette à un bail expirant en septembre 1885.

Une grande portion de terre formant les encoignures de l'Avenue Washington et des rues Freret et Locust.

5° UN LOT DE TERRE AVEC TOUTES les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Quatrième, Freret et Locust désigné par le No. 1 et mesurant 90 pieds de face aux rues Freret et Locust sur 277 pieds 9 pouces 6 lignes de face et de profondeur à l'Avenue Washington.

SECOND DISTRICT.

Spacieux lot de terre, avec résidence en briques à étage rue Conti No. 72.

6° UN SPACIEUX LOT DE TERRE composé de quatre lots désignés par les Nos 10, 1, 2 et 3 dans le carré d'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Royale et Bourbon, lesquels lots mesurent ensemble 138 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Conti sur 210 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Royale, 64 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, de la 60 pieds 10 pouces 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Bourbon et courant vers la rue Conti [illegible]. Ensemble une grande résidence de famille en briques à étage, avec verandah en fer sur la façade et portant le No 72 de la rue Conti.

Cette propriété rapporte $125 par mois avec un bail expirant le 31 juillet 1885.

Résidence à deux étages en briques rue Bourbon No. 69.

7° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Conti et Bienville mesurant 31 pieds plus ou moins de face à la rue Bourbon sur 75 pieds 9 1/2 pouces de profondeur. Ensemble une résidence en briques à deux étages portant le No 69 rue Bourbon.

Cette propriété est louée sujette à un bail expirant en septembre 1886 à raison de $90 par mois.

Un lot de terre vacant faisant face à la rue Conti.

8° UN AUTRE LOT DE TERRE situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 32 pieds 1/2 pouces de face à la rue Conti sur environ 84 pieds 3 1/2 pouces de profondeur. Loué à raison de $10 par mois.

TROISIEME DISTRICT.

Résidence en bois, à l'encoignure des rues Johnson et Laharpe.

9° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent dans le carré d'ilet borné par les rues Laharpe, Johnson, Lapeyrouse et Galvez mesurant 99 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Laharpe sur une profondeur et façade à la rue Johnson de 195 pieds 5 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence en bois construite à l'encoignure, louée $30 avec un bail expirant le 31 août 1885.

Ilet de terre face aux rues Champs Elysées et Français.

10° UN CERTAIN ILET DE TERRE compris entre les rues Champs Elysées, Français, Agriculture et Abondance ayant 24 lots et mesurant 319 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Champs Elysées, même façade à la rue des Français, 399 pieds 4 pouces de face à la rue Abondance et la même façade à la rue Agriculture.

Terrains vacants sur les rues Port et St-Ferdinand.

11° DIX NEUF LOTS DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues St Avid, St Ferdinand, Port et Prosper, désignés par les lots Nos 1 à 19 inclusivement de l'ilet No 23. Pour les dimensions se référer au plan à la Bourse.

SIXIEME DISTRICT.

Terrain sur rue Dryades.

12° UN CERTAIN LOT DE TERRE dans le carré d'ilet borné par les rues Dryades, Delachaise, Baronne et l'Avenue Washington, désigné par le No. 11, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades, sur 150 pieds de profondeur.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et Conditions.

Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur.

Les actes de ventes se passeront pardevant James Fahey, notaire aux frais des acquéreurs et contiendront toutes les clauses usuelles relatives au paiement de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des dits billets.

Les taxes dues et exigibles en 1885 seront assumées et payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'acquisition sera exigé des acheteurs.
14 mars—14, 21, 28—avril 4 11 et 18

Meubles, Wagons, Harnais, Jument, Groceries et Bijouterie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 23 avril 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 213 rue Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 avril, 1885—

Un lot de Meubles de maison et Groceries assorties.

Deux Wagons, un Buggy, avec Harnais, et Jument.

Aussi—Une Montre et Chaîne, Bijouterie, etc.

Conditions—Comptant. 12 avril—12,17,23

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à riz d'environ 160 arpents, juste en face au fleuve vis à vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un syphon d'un pied de diamètre pour arroser la rizière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures.
15 mars—

A LOUER

A louer—La maison No 74 rue St-Pierre, près de la Cathédrale St-Louis. Plus de vingt chambres, y compris un beau salon à arche. Le tout en parfait état. Gaz et eau partout. S'adresser au No 119 rue Royale. 17av—6f

A VENDRE

A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane. Deux très bonnes maisons, en parfait état, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à H. J. Smith, Covington, ou à A. Thompson, Nouvelle-Orléans. 14 avril—

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis R. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
29 avril

LOUIS BEZAUDUN,

Restaurant de la Louisiane,

(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun),

107 RUE DOUANE,

Près Royale..........Nlle-Orléans.

Salons privés Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs

C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au dessus de tout éloge.

Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente positive pour clore des intérêts conjoints de plusieurs propriétés admirablement situées dans le Second District.

Agréable résidence à étage avec verandah, rue Dumaine No. 260.

No. 190 rue St-Pierre, résidence à étage en briques.

Nos. 31 et 33. La maison rue du Quartier, près de l'Hôtel des Monnaies.

La jolie maison à deux corps de logis sur le Chemin du Bayou, Nos. 218 et 218 1/2.

No. 306. Petite résidence rue St-Philippe en parfait état.

No. 414. Rue St-Philippe grand terrain avec bâtisses, 74x175.

Nos. 18 et 20. Rue Kerlerec, magnifique terrain, 66x160.

No. 167. Rue des Ursulines, maison à deux corps de logis, façade en briques.

Nos. 114 et 114 1/2. Rue de l'Hôpital, maison double.

No. 436. Maison rue Dumaine, grand terrain, 39x186, avec porte cochère.

Une portion de terre, sur la rue Bienville, près du Chemin de la Métairie, 78x269.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 25 AVRIL 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, les propriétés suivantes, savoir:

1° Cette agréable et jolie résidence de famille, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre les rues Robertson et Claiborne. Ensemble une jolie maison haute, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double à arche, salle à manger avec porte à coulisse et trois belles cheminées en marbre blanc dans les appartements du bas, galerie fermée, quatre chambres à coucher au premier, avec couloir et cabinet, un magnifique verandah en fer sur la façade et un balcon sur le derrière.

Une autre bâtisse à étage attenant à la maison principale, couverte en ardoises, ayant six chambres. Le gaz est dans la maison et tous les lustres sont vendus avec la maison; chambre à bain, lieux d'aisance, poulailler, hangar, cour carrelée, citerne, hydrant, etc., etc.

2° Un lot de terre mesurant 20 pieds de face à la rue St Pierre sur 72 pieds de profondeur, entre les rues Bourbon et Dauphine. Ensemble une maison en briques à étage, ayant au rez-de-chaussée un magasin et trois chambres avec un loft au-dessus, cuisine haute en briques de trois chambres, hydrant, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc.

3° Un lot de terre mesurant 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue du Quartier, sur 113 pieds 7 pouces de profondeur entre les rues Chartres et Vieille Levée.

Ensemble une maison basse, façade en briques, briquetée entre poteaux, ayant six chambres, cuisine haute en briques de quatre chambres, lieux d'aisance, hydrant, &c., &c. Louée $24 par mois.

4° Un lot de terre mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Chemin du Bayou, sur 163 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre les rues Marais et Trémé. Ensemble une jolie maison double à mansarde, ayant huit chambres dont deux dans la mansarde, cuisine haute en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, avec balcon, gaz dans la maison, hydrant, cour carrelée, lieux d'aisance, &c., &c. Louée $35 par mois.

5° Un lot de terre mesurant 29 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 60 pieds de profondeur entre les rues Prieur et Johnson. Ensemble une maison de quatre chambres, cuisine attenant à la maison, citerne, lieux d'aisance, &c. Louée $12 par mois à un très bon locataire.

6° Deux lots de terre mesurant ensemble 74 pieds de face à la rue St Philippe sur 175 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison basse en bois ayant galerie sur le côté et deux chambres à coucher, une autre grande bâtisse, cuve, cabinet d'aisance, arbres fruitiers &c., &c.

7° Une magnifique position pour résidence rue Kerlerec entre les rues Dauphine et Bourgogne, bornée par la rue de l'Esplanade. Lequel lot de terre mesure 56 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Kerlerec sur 160 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

8° Un lot de terre mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue des Ursulines sur 116 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur, entre les rues Remparts et St-Claude. Ensemble une jolie maison double façade en briques ayant six chambres dont deux dans la mansarde, galerie fermée derrière et deux cabinets, cuisine de quatre chambres couverte en ardoises, hangar, deux citernes, hydrant à chaque étage, puits, cour carrelée, gaz dans la maison.

Le tout divisé en deux locations et loué à un parfait locataire depuis six ans à raison de $35 par mois.

9° Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue de l'Hôpital sur 163 pieds 11 pouces de profondeur entre les rues Bourbon et Dauphine. Ensemble une maison double couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie derrière, cuisine double en briques [illegible].

Le tout divisé en deux locations et loué $21 par mois.

10° Un grand terrain mesurant 39 pieds 7 pouces de face à la rue Dumaine sur 186 pieds de profondeur entre les rues Tonti et Rocheblave. Ensemble une maison en bois ayant deux belles chambres deux cabinets, une galerie fermée et une galerie ouverte, gaz dans la maison, cuisine double, écurie, deux citernes, etc., etc.

11° Une portion de terre sur la rue Bienville, près du Chemin de la Métairie, mesurant 269 pieds de face à la rue Alexandre, 78 pieds de face à la rue Bienville et la même façade à la rue de la Douane. Le tout entouré en jardin et entouré en pieux debout.

Le tout conformément aux plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes dues en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs au prix d'adjudication.
18 avril—

Jolie résidence de valeur sur le Bayou St-Jean, Argenterie et Actions

Successions de Christoval Morel et de sa femme, Cornélie d'Hébécourt.

Nos 11,183 et 12,201, consolidées.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 mai 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1885 Division C.

Les propriétés suivantes, savoir:

Deux certaines portions de terre sur le Bayou St-Jean, étant plus amplement décrites et désignées comme lots A, B, C, D sur un plan daté du 25 octobre 1884, dressé par Arthur De Armas, député voyer.

1° Lot A mesure 100 pieds de face sur le Bayou St-Jean sur une profondeur de 600 pieds [illegible].

[illegible]

3 actions de la Compagnie du Canal Carondelet de $100 chacune d'après le certificat No 195.

Un lot d'argenterie assortie 119 3/4 oz.

Termes et Conditions.—Pour les actions et l'argenterie comptant. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 6 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente les taxes dues en 1885. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire. 5 avril—5, 11, 18, 25—mai 2, 9.

Un arpent de terre sur le Chemin de Gentilly, sur l'ancienne propriété Le Brun, près du chemin de fer Pontchartrain.

Succession de Onofrio Zagame.

Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.—No 7,599.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 mai 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'hôtel St Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1885, la propriété suivante, savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, à une distance d'environ trois milles du Marché Français et à quatre arpents de la station de Gentilly, sur le chemin de fer Pontchartrain, désignée par le No. 2; laquelle portion de terre mesure un arpent de face au Chemin de Gentilly sur vingt arpents de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chas. Rollé, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1885.
1er avril—1,4,11,18,25—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hugh M. Dowlin

No 8,872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriétés centralement situées dans le 1er et le 2d District.

Rue Erato, entre St Charles et Prytanée.

Rue St Pierre, entre Royale et Chartres, Et près de la Cathédrale,

Coin Passage de la Bourse et Orléans,

Et coin Sud-Ouest des rues Bourbon et St Philippe.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—C. E. Girardey, Encanteur, bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI 23 mai 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 10 avril 1885 et signé le 15 avril 1885, et rendu dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, St Charles et Prytanée mesurant 43 pieds 6 pouces de face à la rue Erato sur 150 pieds 9 pouces 10 lignes de profondeur entre lignes parallèles, pied américain. Le dit morceau de terre est composé de la totalité du lot No 35 et de la moitié du lot No 34 d'après un plan de C.F. Zimple, ingénieur, en date du 27 janvier 1832, et annexé à un acte en l'étude de Wm Christy, anciennement notaire en cette ville, en date du 30 février 1832. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant des bâtisses en bois à un et deux étages, désignés par les Nos 165 et 167 rue Erato et autres améliorations.

[illegible]

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs [illegible].

Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
1 avril—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de John H. Morris, syndic, &c.,

vs la Gretna Ginnery and Compress Company et als.

No 11,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Comprenant un lot de terre de valeur à Gretna, touchant à l'Usine de l'Union Oil Co., avec droits de batture, wharf, et grande façade sur le fleuve, le chemin de fer du Texas passant dans le fond, ensemble avec toutes les machines, les barges mobiles, allèges, assortiment de sacs de jute, etc., à des conditions faciles.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 9 mai 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan [illegible].

[illegible]

Acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire aux frais de l'acquéreur.

J. SAM. BROWN,
Receveur.
11 avril—11,18,25—mai 2 9

Résidences centrales dans le Deuxième District.

Parfaitement situées au point de vue des affaires et pour résidences près de la Cathédrale et du Marché Français.

A long termes.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 18 avril 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan—

Les deux jolies maison en briques, récemment réparées, à un et deux étages et deux corps de logis, désignées par les Nos 11, 44 1/2 et 46 et 46 1/2 rue St Philippe, côté de l'ombre, Sud, entre les rues Royale et Chartres, elles sont chacune bâties sur un lot séparé, avec cuisine en briques, à deux étages, détachée de la bâtisse principale et ayant des appartements bien conforta bles. Une grande cour pavée, cuves, etc. Voir le plan à la Bourse pour les dimensions des terrains.

Elle se trouve située sur le chemin du Marché Français et à proximité des affaires et des résidences. Elles sont louées sans baux à raison de $61 par mois, $26 et $35 respectivement. Elles seront vendues séparément, un placement sûr et productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs la partie à crédit est à 1, 2 et 3 ans avec intérêt à raison de 8 pour cent, police d'assurance transférée, 5 pour cent d'honoraire d'avocat, garantis par privilège de vendeur, les taxes dues et exigibles en 1885 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de la vente. 10 pour cent au comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
4avril—4, 6, 11 à la date.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District, coin Lafayette et Prieur, Résidence cottage.

Succession de feue Ann Morissey.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 12,976 du Dossier de la Cour.—A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—Warren Homes, encanteur—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 Avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre celles Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 9 mars 1885, No 12,976 du Dossier de la Cour, pour le compte de la succession de feue Ann Morissey, à l'encan, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 10 de l'ilet No 2, compris entre les rues Lafayette (ou Hevia), Prieur, Poydras et Roman. Le dit lot forme l'encoignure des rues Lafayette (ou Hevia) et Prieur et mesure 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Hevia sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces et de face à la rue Prieur, 107 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9 et trente neuf pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond, le tout plus ou moins conformément à un plan fait par Chas. Schnauder en date de— mars 1885.

Les améliorations comprennent une résidence cottage, ayant 4 chambres, cuve, etc. connue comme No 465 rue Lafayette, et une bâtisse en bois à un étage dans le fond sur la rue Prieur.

Conditions 1/3 ou plus comptant et le reste à un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent au comptant au moment de la vente pour lier la vente.

Acte de vente pardevant E. J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur et toutes les taxes dues et exigibles en 1885.
14 mars—14,15,22,29—avril 5,12,18

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Emplacement d'affaires, bien établi, de feu Edward Burke, No. 192 rue Tchoupitoulas, et les magasins et résidences Au coin des rues Market et Peters, Faisant face à la batture et au port où sont mouillés les navires étrangers.

Vente au comptant à l'encan.

Succession de Mme Mary O'Meara, veuve d'un premier mariage de Erasmus Griffiths, et d'un second mariage de EDWARD BURKE.

No 11,847.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 avril 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Nicholas H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 mars 1885 il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:

1° L'emplacement d'affaires No 192 rue Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St-Joseph. Le lot est désigné comme le No 8 et mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur ce lot est bâtie la maison de résidence et le magasin en briques à trois étages No 192 rue Tchoupitoulas connu comme l'emplacement d'affaires et la résidence de feu Edward Burke.

2° Cinq lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'ilet borné par les rues de la Nile-Levée ou Peters, Tchoupitoulas, St-James et South Market ou Market Place. Ces lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 et mesurent comme suit, savoir:

Le lot No 1 forme le coin des rues Peters et South Market et mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur et façade à la rue South Market, entre lignes parallèles, de 97 pieds.

Le lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de façade à la rue Peters, sur 97 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les deux susdits lots ont l'usage d'une allée dans le fond mesurant 3 pieds de largeur et s'ouvrant sur la rue South Market.

Les améliorations sur les dits deux lots comprennent deux magasins et résidences en briques à trois étages désignés par les Nos 556 et 557 Peters street. Le coin No 556 connu sous le nom de Market Hall.

Les lots Nos 3, 4 et 5 se touchent et mesurent comme suit: le lot No 3 a 21 pieds 7 pouces et 1 lignes de face à la rue South Market sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et touche à la susdite allée sur le côté vers la rue Peters.

Les lots Nos 4 et 5 se touchent et mesurent chacun 24 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue South Market sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les trois susdits lots comprennent trois résidences et magasins en briques à deux étages, désignés par les Nos. 2, 4 et 6 Market Place ou South Market Street.

La dite propriété se trouve dans le même ilet que le Anera "Eagle" Brewery et fait face au grand dépôt de douves de MM. Bodet Frères.

Condition de la vente: Comptant. Les acquéreurs devant assumer en sus du montant de leur enchère le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero Jr., notaire.
15mars—15 28—4,11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Un charmant cottage élevé No. 153 rue Constance, entre Robin et Race.

Vente à l'encan à crédit.

Succession de Mme Maria Murphy, femme décédée de Daniel P. Murphy.

No. 11,371—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles sur la rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Nicholas H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 mars 1885 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage élevé No 153 rue Constance dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Robin et Race. le lot est désigné par le No 3 et mesure 41 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Le cottage est retiré de la rue avec galerie de façade et contient 4 chambres au bas et 2 chambres dans les mansardes, une bâtisse attenante à deux étages avec 4 chambres, 3 citernes, etc., et loué avec bail à M. Geo. Provensano à $40 par mois. La propriété est en bon état et dans un voisinage recherché.

Conditions—Un tiers comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant intérêt à 8 pour cent par an avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant John Bendernagel, notaire.
15 mars—15 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Six lots de choix à l'encoignure sud-ouest de l'Avenue St Charles [illegible]

Succession de Charles H. Churchill. No [illegible] Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Francis A. Monroe, juge de la dite cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mars 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir:

Six lots de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Carondelet, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, mesurant comme suit, savoir:

Les lots A, B et C mesurent chacun 40 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot D mesure 33 pieds 10 pouces de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur et de face à l'Avenue de la Louisiane de 120 pieds et forme l'encoignure sud-ouest des dites avenues.

Les lots E et F mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces.

Les dits six lots forment un carré de terre mesurant 135 pieds 10 pouces de face à l'Avenue St Charles sur 180 pieds de profondeur et de face à l'Avenue de la Louisiane.

Conditions de la vente: Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs le reste à 1 et 2 ou 1, 2 et 3 ans de crédit à partir du jour de la vente avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant John Bendernagel, notaire, No [illegible] rue Commune.
15mars—15 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégant cottage élevé, avec vastes terrains.

Succession de Lionel C. Levy.

No 13,607—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 mai 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1885, il sera vendu à l'encan—

1° La jolie résidence cottage élevée de tête, coin sud ouest de l'Avenue Louisiana et de la rue Baronne, les autres limites étant les rues Delachaise et Dryades. Les terrains se composent de cinq lots, Nos 1, 2, 3, 4 et 24 et ont les dimensions suivantes:

Les lots 1 à 4 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 24 tient aux lots ci-dessus dans le fond et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est retirée des deux rues, elle est d'un style moderne et très attrayante à l'extérieur, elle a de grandes galeries et de vastes corridors. Salon, salle à manger, salle de réception, chambres à coucher, elle convient à une grande famille et on peut se rendre au centre des affaires par trois lignes de chars.

2° La moitié Sud de S. W. 1/4, de N. W. 1/4 de la S. W. 1/4 de la N. W. 1/4, dans la section 15 dans le township, 6 Sud du range 11 Est du méridien de St-Hélène, dans la paroisse St Tammany, Etat et District de la Louisiane, contenant 150 38/100 acres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il en est à un crédit de un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant 1885, et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John G. Eustis, notaire, No 26 rue Carondelet.
7 avril—7,11,18,25—mai 2 9

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Belle résidence en bois à deux étages, sur de vastes terrains de valeur, coin Nord-Ouest des rues Valence et Avenue St. Charles.

150x118 pieds.

Succession de feu JOHN FELIX VOISIN.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 12,189.

—A L'ENCAN—

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 18 Avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre celles Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 février 1885, No. 12,189 du dossier de la Cour, dans l'affaire de la succession de John Felix Voisin, décédé, à l'encan, il sera vendu—

CINQ TERRAINS DE VALEUR, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue St Charles, les rues Carondelet ou Apollo, Valence et Cadiz, désignés par les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 118 pieds; le lot No. 1 forme le coin des rues St. Charles et Valence, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain et d'après un plan fait par Chas. Schnauder, en date du 14 mars 1885.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, recouverte en ardoises, comprenant chambres, office, cuisine, corridor, galeries sur le devant et sur le côté, deux granges, des cuves, installations pour gaz, etc.

Sur la propriété il se trouve des arbres fruitiers et des arbres donnant de l'ombrage, jardin, etc. Ceux qui recherchent un "home" splendide ne sauraient mieux trouver.

Conditions comptant. 10 pour cent sur les lieux pour assurer la vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, lequel, ou lesquels devront assumer le paiement de toutes les taxes dues pour les années 1884 et 1885 en sus du montant de l'enchère.
14 mars—14,15,22,29—avril 5,12,18.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Grande maison en briques, rue Dumaine, entre Royale et Bourbon.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 25 avril 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, il sera vendu—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Royale et Bourbon, désigné par la lettre D, mesurant 34 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur irrégulière de 79 pieds 2 pouces 2 lignes. Pour mesures correctes voir le plan à la Bourse.

Les améliorations comprennent une grande maison en briques à un étage ayant quelques 12 chambres, cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres, deux corridors.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque spéciale et privilège, 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites et de toutes les autres clauses habituelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur tiendra les bâtisses assurées et transférera la police d'assurance au détenteur des billets, assumera et paiera les taxes de 1885 en sus du prix de l'adjudication et sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 avril—3f

Pour le Compte d'un Propriétaire Absent.

Magasin et Résidence en briques à trois étages, No 132 rue Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 mai 1885 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, St Louis et Toulouse mesurant 28 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 75 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée est en usage comme magasin et le premier et second étages pour résidence, dans le premier étage il y a deux chambres à coucher, cabinet, escalier et corridor, la même distribution dans le deuxième étage. Une bâtisse en briques à trois étages attenant au corps de logis, ayant six chambres, lieux d'aisance à chaque étage, waterwork, cuve, cour, etc., connu comme le numéro municipal 132 rue Chartres, loué à raison de $35 par mois.

Conditions—1/3 ou plus comptant le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les clauses de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur devra assurer les bâtisses pour un montant égal aux billets souscrits, transférer les primes d'assurances non expirées, payer les taxes de l'année 1885 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire aux frais de l'acquéreur.
18 avril—18 19 25 à la vente

Magnifique résidence de famille.

No 93 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine, Second District.

Succession de John Fourton.

No 11,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 24 mars 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, en quelque sorte situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St Philippe, mesurant au pied américain, d'après un plan fait par J. Pourgeois, voyer de la Première Municipalité, le 7 janvier 1839, 29 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine, même dimension sur la ligne du fond et 85 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que John Fourton avait achetée de Mme Celeste Marchado, et à lui en acte de vente passé pardevant J. Ben Michel, anciennement notaire le 6 avril 1876.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mars—28 avril 11 18 25 mai 2

PAR W. I. HODGSON.

Vente Positive.

Une jolie résidence cottage No 184 Champs Elysées entre Urquhart et Moralès.

Magasin en briques et résidences à l'encoignure des rues Royale et Marigny.

Vente à l'encan à long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, il sera vendu—

1° Un cottage en bois à un étage avec mansarde sur les Champs Elysées entre Urquhart et Moralès, dans l'ilet borné par les rues Français, Troisième District ayant salon double, salle à manger, cuisine, chambres pour domestiques et 7 chambres tout ensemble gaz partout, cour pavée, ponts aux hangar, jardin et arbres fruitiers, etc., sur un lot de terre 28x120 pieds, loué à raison de $20 par mois.

2° Une résidence et magasin en briques à un étage, à l'encoignure des rues Royale et Marigny dans l'ilet borné par les rues Dauphine et Champs Elysées, Troisième District, couvert en ardoises ayant cuisine, 8 chambres, hydrant, cuve, gaz partout, citerne, cour carrelée, etc. Loué à $25 par mois, sur un lot de terre mesurant au pied français 32x120 pieds et forme l'encoignure des rues Royale et Marigny.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.
5 avril—5 12 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE

Carré d'ilet désirable

Divisé en 20 terrains

Sites excellents pour y bâtir rue Upper Magazine.

Succession de B. J. West décédé. Interdiction de B. J. West, jne.—Nos 7,850 et 11,186.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A un crédit de 3 ans et à 6 pour cent d'intérêt seulement

Vente par terrain. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885 à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Division E, daté du 20 décembre 1884 dans l'affaire de la succession de B. J. West N° 7,850 et l'autre par l'Hon. A. L. Tissot juge de la Division A en date aussi du 26 novembre 1884 dans l'affaire de Benjamin J. West jr interdit N° 11,186, à l'encan publique il sera vendu—

Un carré d'ilet de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Soniat et Dufossat, subdivisé en 20 terrains et mesurant comme suit

Les terrains de 1 à 8 (inclusivement contigus les uns aux autres environ trente un (31) pieds trois (3) pouces chacun de façade rue Magazine sur une profondeur de cent trente (120) pieds. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Magazine et Soniat, et le terrain No 8, celui des rues Magazine et Dufossat.

Les terrains de 11 à 18 inclusivement contigus les uns aux autres environ trente un (31) pieds trois (3) pouces de façade chacun rue Constance sur une profondeur de cent trente (130) pieds.

Le terrain No 11 forme le coin des rues Constance et Dufossat, le terrain No 18 celui des rues Constance et Soniat.

Les terrains Nos. 9, 10, 19 et 20 sont des terrains dits (key lots) et se joignent aux terrains ci-dessus décrits à l'arrière. Les Nos. 9 et 10 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes de façade rue Dufossat, sur cent vingt cinq (125) de profondeur, et les Nos. 19 et 20 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de façade rue Soniat sur une profondeur de cent vingt cinq (125) pieds. Le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.

Ce carré d'ilet de choix subdivisé en 20 grands sites désirables et propres à bâtir, présente des avantages rares pour les personnes cherchant d'excellentes demeures ou pour le placement de leur argent sur le passage de deux lignes de chemins de fer à prix de transport modique, à proximité d'écoles, des marchés, etc.

Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1, 2 et 3 ans avec un intérêt courant de 6 pour cent seulement, et un intérêt éventuel de 8 pour cent du jour de la vente ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles y compris l'hypothèque spéciale, lien du vendeur, assurance, honoraires d'avocat, 10 pour cent payables comptant sur les lieux, pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Theo. Guyol notaire aux frais des acquéreurs comprenant les taxes dues et exigibles en 1885.
15mars—15,22,29—5 12 18avril

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE par les présentes que le dixième jour de février, 1885, jugement a été rendu dans cette cour dans les termes suivants, dans l'affaire ci-après, savoir: Henrietta B. Cleveland contre Wm B. Daniels, son mari—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 13,168, Division D. Sur motion de James B. Guthrie, avocat de la demanderesse, des preuves suffisantes ayant été produites à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le trentième jour de janvier, 1885 soit confirmé et devienne final, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Henrietta B. Cleveland, femme de Wm B. Daniels, et contre le défendeur, Wm B. Daniels, son mari décrétant une séparation de biens entre elle et son dit mari, et dissolvant la communauté des biens et acquêts existant entre eux, restituant à la demanderesse la possession et l'administration de ses biens paraphernaux, lui accordant le droit de jouir de ses gains individuels. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait un autre jugement en faveur de la dite demanderesse, Mme Henrietta B. Cleveland, femme susdite et contre le défendeur, Wm B. Daniels son mari, pour la somme de neuf mille six cent douze dollars et cinquante cents ($9,612 50), avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire et dépens.

Jugement rendu le 10 février, 1885. Jugement signé le 14 février, 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt cinquième jour de février de l'an de N. S. mil huit cent quatre vingt cinq

M. A. McDONNELL
Député Greffier.
18 avril—3fm20j

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

POUR CAUSE DE DÉPART.

No. 178 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne. Maison en briques à trois étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Remparts et Bourgogne désigné par le No. 3, mesurant 20 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 97 pieds. Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, connue par le No. municipal 178 rue de la Douane, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec portes à coulisse, deux chambres avec cabinet et palier au deuxième et deux chambres au troisième, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, corridor, lieux d'aisances, water works, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale, et le privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de leur date jusqu'à paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usitées dans les ventes. L'acquéreur devra tenir la propriété assurée, rembourser les primes d'assurance non expirées, transférer la police d'assurance au porteur des billets, assumer le paiement des taxes de 1885 et les acquitter en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent du montant de la dite adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire aux frais de l'acquéreur.
18 avril—18 19 25 à la vente

Magasin et résidence de choix rue Royale.

No 71 rue Royale, entre Bienville et Conti.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 25 avril 1885, il sera vendu à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par la lettre D dans l'ilet compris entre les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti mesurant 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une très jolie bâtisse en briques à trois étages connue comme le No 71 rue Royale le rez de chaussée est occupé par Mme Oberding qui y tient un magasin de modes, les étages supérieurs sont divisés en huit chambres confortables avec palier à chaque étage, à la maison principale sont jointes—un édifice en briques à deux étages avec quatre chambres un grand édifice en briques à un étage dans le fond dont on peut faire une écurie et une remise. Sur la rue est un grand balcon appuyé sur des piliers en fer. Entrée pour voiture, cour pavée, lieux d'aisance à chaque étage dans les édifices affectés à la cuisine, grand belvédère au dessus de la maison principale, citerne, waterworks, etc.

Le tout a été récemment réparé. La propriété est vendue sujette à un bail qui expirera le 30 septembre 1887, au taux de $100 par mois payable mensuellement, elle peut être facilement faite pour des [illegible].

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date des dits billets jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles accompagnant les actes de vente. L'acquéreur devra tenir les édifices assurés, jusqu'à concurrence du montant qui déterminera le vendeur et transférer la police au porteur des billets, assumer et payer les taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication et faire au moment de la vente un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat notaire.
18 avril—18 à la vente

Occasion rare

Pour opérer un placement sûr en magnifiques magasins et briques à trois étages, avec résidence, occupés par L. BAUER, marchand de meubles.

Nos 95 et 97 rue Royale.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 25 avril 1885, à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Commune et Gravier—

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Conti et St Louis mesurant au pied américain 53 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un magnifique édifice en briques à trois étages couvert en ardoises contenant deux grands magasins avec vestibules et perrons, un premier étage, salon double, salle à manger, dix chambres aux deux autres étages. Sur la façade est une verandah en fer à chaque étage. Aussi une cuisine à trois étages couverte en ardoises contenant douze chambres, balcon en fer à chaque étage, lieux d'aisance, citerne, hangar, grand corridor, cour pavée, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de leur date jusqu'à paiement final, clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures et toutes les autres clauses pour le paiement des billets en tout ou en partie. L'acquéreur devra tenir la propriété assurée pour le montant que désignera le vendeur, transférer la police d'assurance au porteur des billets, rembourser les primes d'assurance non expirées avec toutes les autres clauses ordinaires. L'acquéreur sera tenu de payer toutes les taxes de 1885 en sus du prix de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

La propriété ci-dessus est vendue sujette à un bail en faveur de L. Bauer, expirant le 30 septembre 1885, au taux de $125 par mois. Le loyer appartiendra à l'acquéreur à partir du 1er mai 1885.

Acte de vente pardevant Théodore Guyol no taire aux frais de l'acquéreur.
7 avril—19 avril à vente

Résidence de Famille.

No 816 rue St. Claude, entre Esplanade et Kerlerec. Bâtisse en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 25 Avril 1885, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune la résidence de famille ci-après décrite.

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Remparts, St Claude et Kerlerec, mesurant 35 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue St Claude, 165 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne du fond, sur 31 pieds 5 pouces 7 lignes [illegible] 2 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale vers la rue Kerlerec.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, désignée par le No 816 de la rue St Claude, ayant au rez-de-chaussée salon, salle à manger et cuisine, au second étage deux grandes chambres, une chambre à coucher, deux petites chambres, cuve, waterworks, lieux d'aisance, cour briquetée, etc. et partie en jardin.

Conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur devra assurer les bâtisses, rembourser les primes non expirées, transférer les polices d'assurances au détenteur des billets, et assumer le paiement et payer toutes les taxes de l'année 1885 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.
18 avril—18 à la vente

MAGNIFIQUE RESIDENCE.

No. 361 rue Jackson, entre White et Laurent.

Christina Hofer vs. Julia M. Hofer et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 13,887

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 25 avril 1885 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 9 avril 1885, dans la susdite affaire, la propriété ci-dessous décrite savoir

Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos. 1 et 2 dans l'ilet borné par les rues Jackson, Laurent, Josephine et White, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 2 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette agréable résidence en bois, à deux étages, pour famille, retirée de la rue ayant des galeries devant et derrière au premier et au second étage, salon salle à manger, corridor, portes à coulisse au premier étage, deux chambres à coucher et un cabinet et escalier au second étage une bâtisse en bois à deux étages se reliant au corps principal de logis, avec quatre chambres, une autre bâtisse en bois à un étage dans le fond avec une écurie, gaz partout dans la bâtisse principale le tout recouvert en ardoises, grand jardin avec arbres fruitiers, vignes, tonnelle etc. désignée par le numéro municipal No. 361 rue Jackson.

Conditions—1/3 ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1885 en sus du prix d'adjudication, assurera les bâtisses pour un montant égal aux billets souscrits, remboursera les primes d'assurances non expirées, transférera les polices d'assurance aux détenteurs des billets et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.
18 avril—18 25 mai 2 9 16 23

VENTES PAR LE CONSTABLE.

S. Bisaini, agent, vs. Mr et Mme Bruno—No 6234.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, le JEUDI 23 avril 1885 à onze heures A. M. en face de mon bureau, No 90 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 avril—18,24,23

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Magasins et résidences productive et bien situés.

Coin des rues North Poydras et Penn, bâtisse en briques à trois étages.

Coin des rues North Poydras et Dryades, bâtisse à trois étages, en briques

Esplanade, entre Trémé et Marais.

Une résidence élégante en bois, à deux étages, près de la belle résidence de Léon Godchaux.

Vente pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 25 avril à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune:

1. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 1, dans l'ilet borné par les rues North Poydras, Dryades, Penn, Perdido mesurant 21 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue North Poydras sur une profondeur de 75 pieds sur la rue Dryades formant l'encoignure des rues North Poydras et Dryades, ensemble avec l'usage d'une allée de 10 pieds de largeur faisant face à la rue Dryades.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages renfermant résidence et magasin à la fois l'encoignure est occupée par une belle grocerie tenue par P. Blanc et Vernon sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de 45 piastres par mois payable mensuellement.

2. Une portion de terre désignée par le No 11 dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite mesurant 21 pieds 10 pouces 4 lignes de face à une allée de 10 pieds de largeur s'étendant de la rue Dryades à la rue Penn sur une profondeur et façade de 45 pieds 11 pouces 3 lignes à la rue Dryades et 42 pieds 3 pouces sur l'autre côté. Vendu sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de 15 piastres par mois payable mensuellement.

3. Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par le No 10 et mesurant 21 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue North Poydras sur une profondeur et de face à la rue Penn de 75 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée de 10 pieds de largeur ouvrant sur la rue Penn. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages renfermant résidence et magasin à la fois. Vendu sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de 45 piastres par mois payable mensuellement.

4. Une portion de terre située dans le même district et ilet que les trois susdites ci-dessus portions désigné par le No 20 mesurant 21 pieds 5 pouces 6 lignes de face à une allée de 10 pieds de largeur s'étendant de la rue Dryades à la rue Penn sur une profondeur et façade de 23 pieds 1 ligne. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de 15 piastres par mois payable mensuellement.

5. Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E et situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Marais, Trémé et Quartier, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue Esplanade même façade à la rue Quartier sur une profondeur de 204 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages recouverte en ardoises, entre grandes galeries de face, chambres à coucher et salons au rez-de-chaussée, salon et salle à manger avec portes à coulisse [illegible] au 2d étage, 3 chambres à coucher et vestibule. Aussi, une cuisine en bois à deux étages recouverte et ardoises avant contenant trois chambres et 3 chambres, etc. Les bâtisses sont éclairées au gaz. Un joli jardin avec plates bandes en fleurs et arbustes. Possession sera donnée le 1 mai 1885.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procédures [illegible].

Acte de vente pardevant Jas. Fahey notaire aux frais des acquéreurs.
[illegible] à la vente

La maison de maître de M. ESCOBAL,

Rue du Canal, avec tout un ilet de terre.

No 205 rue de Chartres, entre Dumaine et Ste Anne. Grande maison à trois étages avec attique en briques.

Nos 207 et 209 rue de Chartres, entre Ste Anne et Dumaine. Maison à deux étages avec attique en briques.

Martin del Escobal vs Ses créanciers.

No 13,184—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 25 avril 1885 à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 12 mars 1885 les propriétés ci-après décrites appartenant à la susdite affaire savoir

1. **Un certain ilet de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le [illegible] de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, St Patrick et Olympia et mesurant, mesure américaine 300 pieds plus ou moins sur chacune des quatre rues.

Les améliorations consistent en cette bâtisse de maître à deux étages, substantiellement construite, couverte en ardoises, retirée des dites rues ayant au rez-de-chaussée salons, salle à manger et bibliothèque, grand hall au second étage, grand hall et quatre chambres à coucher. La bâtisse est entourée sur les quatre côtés et à chaque étage de grandes galeries. Tout l'intérieur de la bâtisse est muni de corniches et manteaux en marbre.

Aussi une cuisine à deux étages couverte en ardoises élevée au dessus en briques et contenant 4 chambres à chaque étage avec grande galerie sur le côté et au rez-de-chaussée il y a une machine à gaz de Paquette produisant une lumière supérieure à celle de la ville. Il y a aussi une grande remise, contenant au rez-de-chaussée la remise, et 2 chambres à coucher au premier étage et ayant au rez-de-chaussée 14 stalles et 2 chambres à coucher au premier, hangars, dépendances, poulailler et une grande serre, cuves d'une capacité de plus de 15,000 gallons, lieux d'aisance, chambres à bain. Il y a tout autour de la propriété un grand jardin contenant un nombre d'arbres, d'arbustes et de fleurs rares, au delà de 5000 orangers, mandarins, nèfles, pêchers, figuiers, etc., le tout donne des fruits d'une qualité supérieure.

2. **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et Ste Anne, mesurant en mesure américaine 51 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de 191 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages avec mansarde, couverte en ardoises avec grande entrée pour voitures, grands magasins et 3 chambres, antichambre et vestibule au premier et au deuxième étages et deux chambres dans la mansarde. Une autre maison en briques à deux étages, couverte en ardoises et contenant à chaque étage une grande chambre. Une autre bâtisse à deux étages, contenant une [illegible] chambre à chaque étage, lieux d'aisance, citerne, etc. L'arrière cour et l'entrée pour voitures sont pavées en pierres plates. La propriété porte le No 205 rue de Chartres.

3. **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et dans le même carré d'ilet touchant à la propriété ci-dessus désignée, mesurant au pied américain 58 pieds de face à la rue de Chartres, sur une profondeur du côté le plus rapproché de la rue Dumaine sur de 105 pieds à laquelle distance le dit lot se retire à angle droit sur une ligne courant vers la rue Ste Anne de 16 pieds et à une autre profondeur de 22 pieds, et sur l'autre côté, une profondeur de 127 pieds et une largeur dans le fond de 42 pieds. Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, contenant une grande chambre à chaque étage, aussi deux autres bâtisses à un étage en bois convenables pour entrepôts, la cour est briquetée, connue par les Nos 207 et 209 rue de Chartres.

Le tout conformément aux plans d'Edgar Pilié architecte, en date du 20 mars 1885.

Termes et conditions pour les propriétés premièrement et secondement décrites—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance au prix de l'adjudication à un crédit de un et deux ans représentés par les billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement et garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue respectivement, les actes de vente devront contenir la clause de cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets et de se dispenser d'estimation en cas de telle poursuite, les acquéreurs assureront les améliorations sur les propriétés à eux adjugées respectivement pour le montant de la dite portion vendue à crédit de leur adjudication et transféreront les polices d'assurance au syndic ou aux personnes détentrices des dits billets et les dits acquéreurs assumeront en sus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1885 et déposeront avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent sur le prix de l'adjudication, et finalement les actes de vente devront contenir toutes les clauses d'usage et qui faciliteront la vente des billets des dits acquéreurs et pour la propriété troisièmement décrite, l'acquéreur paiera COMPTANT la somme de $993.33 avec 10 pour cent d'intérêt par an à partir du 5 février 1888 jusqu'au jour de la vente et pour la balance du prix d'adjudication s'il y en a, il sera sur les mêmes TERMES et CONDITIONS dits plus haut pour les autres propriétés.

Actes de ventes pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 28 avril 4 11 18 25

VENTE DE SYNDIC.

H. L. Nores vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,469—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan du contenu du magasin No 205 rue du Canal, mardi, 28 avril 1885 à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le stock de marchandises du dit plaignant dans le dit magasin No. 205 rue du Canal consistant en marchandises sèches, ensemble avec les comptoirs, étagères, installations, etc., conformément à un inventaire qui peut être vu au dit magasin, ainsi que les comptes à recevoir du dit plaignant.

Conditions—Comptant.

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1885.

J. A. CASTANEDO,
Syndic.
18avril—18 22 23